



« Totus Tuus »

La Communauté des Fils de Marie

626, route du Sanctuaire, Lac-Etchemin, Québec, CANADA, G0R 1S0
téléphone & télécopieur: (418) 625-3350 ou (418) 625-3334
courriel: offmericroy@yahoo.ca

Prot. n. 8/2006

Lac-Etchemin, 3 avril 2006

Père Matthieu Wallut
141, rue du Bon-Puits
60400 Salency - France

Révérend Père,

Une lettre de votre part aux confrères de Grandfresnoy nous est parvenue à la suite des derniers événements qui ont été déclenchés par vos propos du 5 février dernier et du n° 213 du *Courrier de Saint Médard*.

Dans cette lettre, des intentions sont clairement et gratuitement prêtées à notre silence. Afin que vous le sachiez, tant vous que tous, si nous avons gardé le silence, c'est surtout par charité. De plus, nous endossons pleinement la lettre du Père Sylvain Guilbault, croyant qu'il était difficile de mieux répondre dans les circonstances. C'est aussi par ce passage, que nous proposons à votre méditation, que nous trouvons la paix dans toute cette situation:

Heureux d'ailleurs quand vous souffririez pour la justice! N'ayez d'eux aucune crainte et ne soyez pas troublés. Au contraire, sanctifiez dans vos coeurs le Seigneur Christ, toujours prêts à la défense contre quiconque vous demande raison de l'espérance qui est en vous. Mais que ce soit avec douceur et respect, en possession d'une bonne conscience, afin que, sur le point même où l'on vous calomnie, soient confondus ceux qui décrivent votre bonne conduite dans le Christ. Car mieux vaudrait souffrir en faisant le bien, si telle était la volonté de Dieu, qu'en faisant le mal. (1 P 3, 14-17)

Par vos propos et vos écrits, vous jugez une Oeuvre qui a débuté il y a soixante-dix ans. Car c'est à l'âge de douze ans que le Seigneur commençait à préparer son instrument choisi – Marie-Paule – pour son Oeuvre à Lui. Elle n'a été **que l'instrument humble et docile** pendant toutes ces années. Vous jugez aussi très sévèrement, et même au-delà de vos compétences, une femme que vous n'avez jamais rencontrée et, même si vous l'avez lue et comprise à votre manière, il est clair que vous ne la connaissez toujours pas vraiment.

... 2

Dieu a donné un charisme à notre Fondatrice qui a été purifiée au fur et à mesure... et au prix de nombreuses souffrances et purifications. De l'extérieur et publiquement, vous avez donné votre verdict. Si vous aviez voulu connaître un tant soit peu cette réalité avant de la juger et de la condamner, nous aurions été disponibles pour vous renseigner et vous donner de l'information ou tenter de répondre à vos éventuelles questions pour vous éclairer. Vous auriez été en mesure de comprendre que le critère essentiel d'authenticité qui est mentionné dans une de vos lettres, c'est-à-dire **l'humilité, s'applique justement de façon exceptionnelle en la circonstance et prouve l'authenticité de l'expérience mystique de notre Fondatrice.** Mais votre jugement sur cette situation, même malgré une bonne intention, n'a été jusqu'ici que superficiel, car il ne tient pas compte de toute la réalité et, de plus, il est subjectif. Comment pourrait-on comprendre cette Oeuvre sans en connaître toute l'évolution? Vous ne retenez en effet que les éléments qui vous semblent aller dans le sens de vos préjugés, sans les confronter aux informations fournies par l'Oeuvre ni aux réponses données par ses membres au fil des ans.

Aussi, est-il besoin de rappeler ici que, malgré un raisonnement impeccable du point de vue logique, une conclusion peut être erronée? Un simple aide-mémoire: si les prémisses sont fausses ou douteuses dans une argumentation..., la conclusion ne peut aller que dans ce même sens!

Pour votre information, nous n'avons jamais confié aux fidèles la tâche de faire part de leur désolation. S'ils s'exécutent, c'est spontanément qu'ils le font. Au contraire, lors de l'annonce de notre départ, nous leur avons explicitement demandé ce qui suit:

*(...) d'accepter avec nous cette épreuve avec sérénité. Malgré la tristesse que nous cause ce départ, nous sommes confiants que Dieu veillera sur chacun de vous et sur son Église. **Il ne sert à rien de protester**, d'une part, ce serait contraire à l'enseignement que nous avons toujours essayé de donner et, d'autre part, nous en serions affligés.*

(http://www.communauté-dame.qc.ca/actualite_Royaume%20amour/fichiers%20pdf/RAV_Roy_Pere%20Eric_Wallut_message%20aux%20paroissiens.pdf)

Les gens témoignent de l'espérance et de la gratitude qui les habitent... Ce sont des témoignages, bien sûr, et non des arguments. Mais est-ce qu'un témoignage pourrait être vrai? Est-ce qu'il pourrait dans une certaine mesure apporter la lumière? Rappelons-nous: les apôtres n'ont fait que témoigner dans les débuts de l'Église..., ils n'avaient pas à argumenter..., ils offraient tout simplement leur témoignage pour apporter la lumière à toutes les nations! Comment auraient-ils pu argumenter ou prouver la

Résurrection? Ils étaient en face d'un mystère qui les dépassait..., un mystère lumineux qui, encore aujourd'hui, fait vivre l'Église. C'est grâce à ce témoignage qu'aujourd'hui vous et moi avons accès à cette **vérité** de notre Foi. Même si les témoignages des fidèles ne satisfont pas votre intelligence, ils restent tout aussi valides et légitimes et sont dignes d'être respectés pour ce qu'ils sont et pour ce qu'ils apportent.

Vous nous accusez, nous, de désertier le ministère..., alors que vos propos du 5 février sont l'élément déclencheur de notre décision et que les surenchères apportées avec chacune de vos lettres qui ont suivi contribuent à rendre impossible la poursuite de notre ministère jusqu'à l'été. En ce qui concerne ce départ volontaire, il s'agit pour nous d'avantage d'appliquer le principe évangélique que d'une désertion:

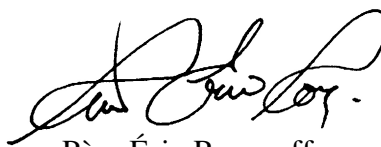
Et si quelqu'un ne vous accueille pas et n'écoute pas vos paroles, sortez de cette maison ou de cette ville et secouez la poussière de vos pieds. (Mt 10, 14)

Les fidèles nous ont toujours accueillis et ils ne sont pas concernés par cette parole. Mais nous constatons que nous ne sommes plus les bienvenus, que, dans le diocèse, notre identité profonde est problématique aux yeux des autorités et de certains membres du clergé, c'est pourquoi nous avons pris la décision difficile de quitter.

Vous avez raison, oui, de dire qu'il s'agit de Marie-Paule et de ce qui est affirmé à son sujet dont il est ici question... Et c'est pourquoi nous témoignons encore aujourd'hui, car nous croyons que Dieu a choisi un instrument pour réaliser Son Oeuvre divine. Nous le croyons fermement! Tout comme les Apôtres, nous ne pouvons pas tout comprendre ou tout expliquer de ce Mystère qui est rejeté par les Autorités, mais que Dieu, dans sa grande Bonté, a voulu nous faire connaître. Et de même nous ne pouvons que nous exclamer en disant avec les Apôtre Pierre et Jean: *Nous ne pouvons pas, quant à nous, ne pas publier ce que nous avons vu et entendu. (Ac 4, 20)*

Même si cette lettre ne vous donne pas entièrement satisfaction, nous espérons que, par *souci des personnes*, vous respecterez au moins notre décision sans la critiquer.

In Christo et Maria,



Père Éric Roy, o.ff.m.
Supérieur général

c.c. à qui de droit